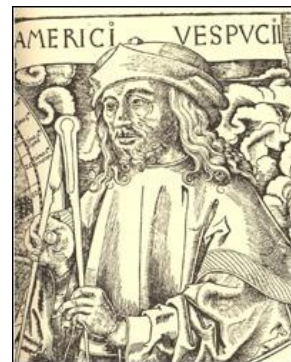




**PRIX LITTÉRAIRE  
AMERIGO-VESPUCCI JEUNESSE (\*) 2018**

**REGLEMENT**



**Amerigo Vespucci (\*)**

Navigateur florentin, né en [1454](#)  
et mort à Séville en [1512](#)

C'est à Saint Dié (Vosges) qu'en 1507 fut imprimé pour la première fois le nom « Amérique » sur une carte, à l'initiative d'une société savante « Le gymnase vosgien » résidant à Saint-Dié.

**Article 1**

La ville de Saint-Dié-des-Vosges et l'Association pour le Développement du Festival International de Géographie (A.D.F.I.G.) organise un prix littéraire dénommé « **Prix Amerigo-Vespucci Jeunesse** ».

**Article 2**

Le « Prix Amerigo-Vespucci Jeunesse » récompensera l'auteur d'un ouvrage documentaire traitant des thématiques du voyage, de l'aventure ou des ailleurs, destiné aux jeunes lecteurs.

**Article 3**

Les livres proposés devront être écrits en langue française et parus entre août 2017 et mars 2018.

**Article 4**

Ce prix, doté de **1 500 €**, sera remis lors du Festival par Madame la Présidente du Jury du « Prix Amerigo-Vespucci Jeunesse », Monsieur le Maire de Saint-Dié-Des-Vosges, Monsieur le Président-Fondateur du FIG et le représentant du mécène.

**Article 5**

La date limite de réception des ouvrages est fixée au **30 avril 2018**. **Douze exemplaires** devront être adressés à :

A.D.F.I.G. - Secrétariat des Prix Littéraires  
Maison de la Solidarité Robert Bernard  
26 rue d'Amérique  
88100 SAINT DIE DES VOSGES

**Article 6**

Le jury du « Prix Amerigo-Vespucci Jeunesse » est composé d'écrivains, de journalistes, de libraires, de bibliothécaires et d'une classe représentée, lors de la délibération du jury, par son enseignante accompagnée de deux élèves.

⇒ **T.S.V.P.**

Le renouvellement du Président du prix se fait tous les 3 ans.

Quant aux membres du jury, le renouvellement n'est pas automatique d'une session à l'autre. La qualité de membre se perd par :

- la démission notifiée du membre,
- l'absence du membre à deux délibérations successives du jury,

#### **Article 7**

La qualité de membre implique d'être présent lors des délibérations du jury. En cas d'empêchement majeur, le juré devra impérativement communiquer son choix au Président avant la réunion.

#### **Article 8**

Le jury se réunira au plus tard 3 semaines avant la remise des prix littéraires.

#### **Article 9**

Le lauréat devra être présent lors de la remise officielle du prix et pendant 2 jours au moins au Salon du Livre « Amerigo Vespucci ».

#### **Article 10**

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix.

#### **Article 11**

Dans le cadre du prix littéraire et du Festival International de Géographie, l'A.D.F.I.G. utilisera le nom et l'image du lauréat pour la promotion de l'ouvrage primé.

#### **Article 12**

Le seul fait de participer au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.